

Conseil de quartier Mars 2004

Compte-rendu des Conseils de quartier Quartier Nord

Réunion du 22 mars 2004

Présents

Co-Président : Rémy LANDAIS

Elus municipaux : Yannick TARDY

Membres titulaires et membres suppléants : Solange CHARLOT ; Monique TROUVE ; Francis TURPEAU ; Caroline ROBÜCHON PAIN ; Marc BIANCHINI ; Pascal LEFEVRE ; Claude STEPHAN ; Gérard VAILLANT ; René PAPET ; Alain KOLB ; Monique PETORIN ; Dominique GRUGET ; Yannick PRUNIER ; Alain METAYER ; Florent SIMONNET ; Laurence VENEREAU ; Annick BAUDET ; Rose Marie NIETO ; Patricia FUSTER ; Christian MARTIN ; Bernard POLY ; Jean-Pierre MERIGEAUD ; Robert BOUJU ; Isabelle BOULIER ; Patrick LACELLERIE

Direction de la Proximité et de la Citoyenneté : Lydia ZANETTE, Direction de la Proximité, Anne-Cécile RESCOURIO ; Delphine LEBON

Excusé(s) : Marc THEBAULT ; Geneviève RIZZI ; Laurence VENEREAU ; Alain METAYER ; Robert BOUJU

Présentations

Présentation de Robin DEGREMONT

La mission de Robin DEGREMONT consiste à organiser la communication des 9 conseils de quartiers, en relation avec les commissions concernées. Les coordonnées de Robin DEGREMONT sont les suivantes : Robin.degremont@mairie-niort.fr / tél. 05.49.78.79.65

Présentation de Claude VITELLINI

Claude VITELLINI exerce ses fonctions au sein de l'Agence Municipale de Médiation en tant que référent vie des Quartiers. Le rôle de l'agence consiste à identifier toutes les situations pouvant troubler l'ordre public ainsi que la prévention de la délinquance. L'agence est ouverte tous les jours de 9h à 18 heures, ainsi qu'une permanence téléphonique jusqu'à 1 heure du matin

Coordonnées : 0800 155 155

Agence : 05.49.78.78.57

Claude VITELLINI : 05.49.28.12.46

Point sur les candidatures à la co-présidence

Aucune candidature n'est parvenue à la Direction de la Proximité le 20 février. L'appel à candidatures est donc relancé jusqu'à fin avril. Le rôle du co-président sera transmis à tous les conseillers afin que chacun puisse prendre sa décision en toute connaissance de cause .

Validation du compte rendu de la séance du 29 janvier

Le point abordé lors de la dernière séance concernant l'accès aux bâtiments municipaux par les handicapés n'apparaît pas dans le compte rendu. Un avenant au compte rendu de la séance du 29 mars sera joint à celui ci

Réponse Bureau : Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Commission environnement

Compte rendu du rendez vous avec Madame GRAVAT

Certains membres considèrent que la date du rendez vous a été fixée arbitrairement et souhaitent qu'une nouvelle rencontre soit organisée. La commission proposera 3 dates à l'élue, comprises entre le 15 et le 30 avril

La commission environnement souhaite s'associer à la fête du quartier pour sensibiliser les habitants au tri des déchets. La commission doit formuler une demande écrite à Madame GRAVAT

Un membre déplore le manque d'information et de débat sur le sujet au sein du conseil de quartier. Le conseil de quartier ne s'est effectivement pas réuni avant le vote du 9 décembre à la CAN, cependant une réunion d'information à laquelle tous les conseillers étaient conviés s'était déroulée au cours du mois de novembre au complexe Henri Barbusse. Par ailleurs chaque membre avait personnellement reçu un bulletin de vote

- Lavoir de Surimeau : Un technicien espaces Verts viendra prochainement au conseil pour présenter le projet d'aménagement du lavoir.

- Demande nettoyage régulier du site du Centre de loisirs des Brizeaux

Où en est le placement des bancs aux abords de la Maison de retraite, financés par le conseil de quartier

le service des Espaces verts attend toujours que la commission lui précise les lieux exacts où ils doivent être placés. Madame ALBERGE précise que la Directrice de la Maison de retraite n'a toujours pas répondu à cette question. C'est donc la commission qui déterminera les emplacements

Commission Transports en commun

La commission souhaite que le rapport soit remis

- à la commission inter-quartiers Transports en commun
- aux services concernés

Commission accueil et info de quartier

Demande d'édition d'un bulletin d'informations à destination des citoyens

Les membres de la commission souhaitent que ce bulletin d'information soit pérenne, et puisse être distribué à tous les membres du conseil de quartier et les nouveaux arrivants. L'idée d'une parution annuelle leur semble tout à fait appropriée. Le Vivre à Niort pourra être utilisé ponctuellement en complément d'informations.

Présentation des devis et vote

Eclairage des Trois Atouts

2 devis présentés : l'un à 800 euros comprenant 1 projecteur sur poteau en béton l'autre à 9000 euros comprenant 2 appareils anti vandalisme

Décision du conseil : Compte tenu du fait que l'association des 3 Atouts n'exerce pas une activité quotidienne, le conseil de quartier opte pour l'installation à 800 euros

Panneaux d'affichage (au total 8 panneaux : 4 écoles ; 2 MCC ; 1 MCPT ; 1 MCSP)

Plusieurs devis sont remis aux membres pour étude

Proposition du conseil : Un membre propose de trouver une cohérence sur l'ensemble de la ville de manière à les identifier. Cette proposition sera donc transmise à tous les conseils de quartiers qui listeront leurs besoins. Ces besoins seront centralisés par la Direction de la Proximité. A chaque conseil de quartier incombera la charge du financement en fonction de ses besoins

L'achat des tables et bancs pour les Sablières à proximité de la Maison des Trois Atouts n'avait pu être pris en compte sur le budget 2003, aussi le conseil de quartier accepte de reporter le financement en 2004

Compte rendu de la réunion du 17 mars sur l'aménagement des abords du parking des Brizeaux

Problématique : il existe 4 entités sur le site :

- 1 groupe scolaire
- 1 parking
- 1MCC
- 1 Parc

détermination des accès principaux au groupe scolaire

- par la cour centrale (beaucoup de marches pour les petits ou mamans avec poussettes
- par le parking : cette entrée se doit d'être reclassée de manière à ce qu'il n'y ait pas de marche ; pas de dénivelé, et 1 accès handicapés

polémique sur l'intérêt de la fermeture de la cour de l'école

la MCC

- savoir localiser le site
- traitement de ses abords
- valoriser les abords immédiats
- envisager une clôture physique pour empêcher l'accès au parking via la MCC
- organiser un passage derrière la MCC (la clôture est défoncée, les gens y passent ce qui signifie qu'il y a des besoins)

Le parc

- l'ouvrir en accès piétons
- empêcher le passage des mobylettes
- une vue sur le parc depuis la MCC serait plus agréable qu'un grillage

Besoins :

- terrain de boules
- bancs sur l'allée qui va de la MCC au parking
- tables de ping pong
- tables de pique nique
- réhabiliter le terrain de Bi cross
- valoriser le terrain de tennis

Problème de l'accès à la biblio-ludothèque des Brizeaux

Le Directeur de l'école a demandé la fermeture de l'enceinte, ce qui cause un problème d'accès à la biblio-ludothèque

Il est proposé d'installer une grille en haut des marches situées près du centre de loisirs, coté cour, afin de pouvoir y accéder pendant les heures d'ouverture de l'école (à partir de la rue des Justices) et de créer un autre accès coté parc (étude en cours).

Plan Local d'Urbanisme

Lors du dernier conseil les membres de la commission Urbanisme avaient demandé aux membres du conseil de se mobiliser sur l'élaboration du PLU.

Lors de la formation du 19 février le cabinet Rousseau a bien précisé que tout devait être inscrit dans le document final qui constituera une vision globale du quartier par les habitants sur les 10 années à venir. Ce rapport doit d'être le plus exhaustif possible car tout ce qui ne sera pas proposé ne pourra être réalisé dans la cadre du prochain Plan Local d'Urbanisme. Pour autant, tous les souhaits émis ne seront pas forcément réalisés. Le cabinet en charge du dossier doit en fait recenser toutes les idées. Au final, c'est la Municipalité qui décidera des réalisations.

La commission urbanisme doit rendre un rapport sur les grandes orientations du PLU au cabinet Rousseau au plus tard le 8 avril, c'est pourquoi les membres de la commission demandent au conseil de quartier d'émettre toutes leurs réflexions avant cette date.

Les avis déjà émis sont bien entendu joints au rapport mis à part les propositions de Monsieur PAPET qui ne le souhaite pas.

Questions / Informations diverses

La prochaine assemblée plénière des conseils de quartiers aura lieu le 2 octobre prochain. Toutes les assemblées générales doivent impérativement se dérouler entre la dernière semaine d'août et le 17 septembre, c'est pourquoi il est d'ores et déjà indispensable de fixer la date

Demande de matérialisation d'un passage piétons devant l'école des Brizeaux durant les travaux du parking

Entretien d'un frêne dans le lotissement de la Berlandière

Demande d'aménagement du forum des brizeaux : le forum appartient en grande partie au domaine privé c'est pourquoi nous ne pouvons intervenir.

Cette séance du conseil de quartier a été marquée de plusieurs interventions contradictoires quant au fonctionnement des commissions, c'est pourquoi ce point sera porté à l'ordre du jour du prochain conseil

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30